



## ACTIONS

### SEYOND SRI GLOBAL MINVOL

Bénéficiez du potentiel des actions internationales à travers une approche responsable orientée risques

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

# SEYOND SRI GLOBAL MINVOL



voir définition  
page 4

- Un fonds cherchant à exploiter le potentiel de performance des actions internationales sur le long terme.
- Une stratégie d'investissement plaçant l'analyse du risque financier mais aussi extrafinancier au coeur de la construction de portefeuille.
- Une approche diversifiante visant à s'adapter aux fluctuations des marchés actions internationaux.

## BÉNÉFICIEZ D'UN FONDS ACTIONS CONSTRUIT À PARTIR D'UNE ANALYSE DU RISQUE FINANCIER ET EXTRA-FINANCIER

Pour chercher à profiter des opportunités offertes par le marché des actions internationales, les gérants de Seeyond SRI Global MinVol privilégient les valeurs combinant les qualités suivantes :

- celles dont les volatilités historiques sont parmi les plus faibles, c'est-à-dire celles qui fluctuent moins dans le temps ;
- celles dont le comportement diffère des autres actions en portefeuille et celui du marché - on parle de comportements décorrélés ;
- celles les moins en risque d'un point de vue ESG.

La prise en compte des critères ESG enrichit l'analyse globale des risques des titres tout en recherchant à améliorer la notation ESG globale du portefeuille.

## WISEZ À SURPERFORMER LES MARCHÉS ACTIONS INTERNATIONAUX SUR LE LONG TERME TOUT EN RÉDUISANT LA VOLATILITÉ

Seeyond SRI Global MinVol recherche un équilibre juste entre rendement et risque avec une fonction d'utilité claire : **optimiser le potentiel de rendement en fonction du risque pris en absolu.** En mettant le risque au coeur de la construction de portefeuille, l'équipe de gestion cherche à construire un portefeuille investi en actions internationales, diversifié, capable de s'adapter aux différentes configurations de marché.

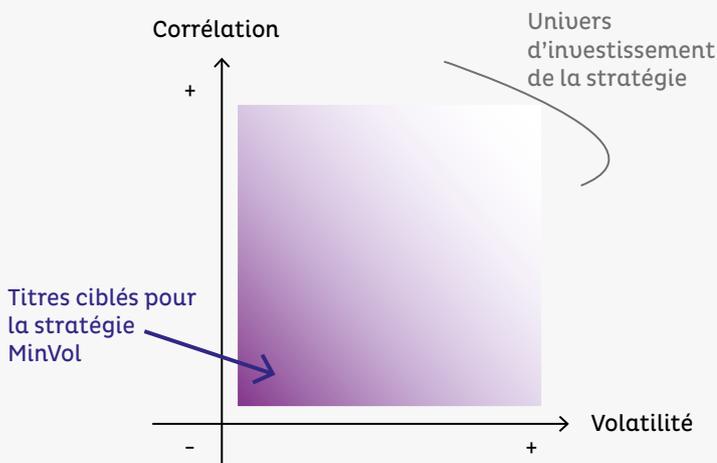
En souscrivant à Seeyond SRI Global MinVol, vous accédez à un Fonds d'actions qui cherche à surperformer les marchés actions internationaux sur le long terme tout en réduisant la volatilité.

## PROFITEZ D'UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT VISANT À LIMITER LE RISQUE FINANCIER DES ACTIONS EN PORTEFEUILLE MAIS AUSSI LE RISQUE EXTRA-FINANCIER.

- Dans un premier temps, Seeyond réduit son univers d'investissement en excluant les titres ne respectant pas nos exigences financières (historique, liquidité,...) mais aussi extra-financières (exclusion des titres les moins bien notés d'un point de vue ESG).

- Dans un second temps, l'équipe de gestion construit le portefeuille en intégrant les critères ESG dans l'analyse globale du risque pour chaque titre. Mécaniquement, cette approche favorise le poids en portefeuille des titres les mieux notés d'un point de vue ESG afin d'obtenir une meilleure notation ESG globale du portefeuille.

Sélection de titres représentative au sein de l'univers d'investissement.



Source : Seeyond, à titre d'illustration uniquement.



Juan Sebastian  
CAICEDO



Nicolas JUST

## 2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE SEEYOND SRI GLOBAL MINVOL

### Pourquoi choisir un placement en actions tel que Seeyond SRI Global MinVol ?

« La génération de rendement et la réduction du risque sont généralement les deux préoccupations principales des investisseurs. Dans un contexte de marchés financiers incertains et volatils, ils sont donc de plus en plus nombreux à se demander comment s'exposer durablement aux marchés actions. Chez Seeyond, le spécialiste de la gestion quantitative active de Natixis Investment Managers, nous sommes convaincus qu'une prise de risque plus élevée n'est pas nécessairement récompensée par une performance plus importante. Plusieurs études montrent en effet que les actions les moins volatiles tendent à progresser davantage que les autres sur une longue période. L'approche « Minimum Volatilité » vise donc à profiter des opportunités sur les marchés actions à long terme tout en réduisant leurs fluctuations extrêmes. De plus, la diversification du Fonds Seeyond SRI Global MinVol sur les actions d'entreprises du monde entier permet de renforcer l'approche originale de l'exposition aux actions de la stratégie « Minimum Volatilité ». En élargissant l'univers d'investissement, les opportunités de sélectionner des actions pouvant permettre d'améliorer le couple rendement-risque à long terme d'une allocation actions sont multipliées. »

### Quelles sont les spécificités de votre gestion ?

« Notre objectif est de surperformer les marchés actions mondiaux à long terme, tout en cherchant à réduire significativement la volatilité. Pour y parvenir, nous adoptons une approche systématique dans la construction du portefeuille, dans laquelle nous plaçons le risque au coeur de notre processus d'investissement. Ainsi, loin des stratégies de sélection mises en oeuvre dans les gestions « traditionnelles », ici, nous adoptons une approche « objective » construite à partir de critères de risque financiers et extra-financiers précis.

Une telle approche permet de construire un Fonds actions visant à faire bénéficier aux clients du dynamisme des actions internationales, tout en cherchant à réduire le risque inhérent à ces marchés. »

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Seeyond SRI Global MinVol (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure à l'indice MSCI World All Countries Dividendes Nets Réinvestis sur **sa durée minimale de placement recommandée de 5 ans**, tout en maintenant une faible volatilité.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indice de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement. L'Indice de Référence n'entend pas être cohérent avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'Union Européenne.

« Nous recherchons un équilibre juste entre création de performance et prise de risque. »

**Nicolas Just,**  
Cogérant de Seeyond SRI Global MinVol

## POINT D'ATTENTION

Seeyond SRI Global MinVol permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la **durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

*Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.*

## EN SAVOIR +

**Volatilité** : mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètre de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

**Corrélation** : désigne l'intensité de liaison entre deux titres ou classes d'actifs. Deux actifs historiquement corrélés auront tendance à évoluer systématiquement de la même manière l'un par rapport à l'autre (dans le même sens ou en sens opposés), tandis que deux actifs non corrélés évoluent indifféremment l'un de l'autre.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site [www.lalabelisr.fr](http://www.lalabelisr.fr).

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

## PROFIL DE RISQUE

**Seeyond SRI Global MinVol n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital.** Le Fonds est soumis aux autres risques suivants : risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque lié à l'exposition sur les marchés émergents, risque lié à l'investissement sur la base de critères ESG, risque de change, risque de concentration géographique et de portefeuille, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés, risque de contrepartie et risque lié à la modification des lois et/ou des régimes fiscaux, risque de durabilité, risque Stock Connect<sup>(1)</sup>. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque\* : 1 2 **3** 4 5 6 7

(1) Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen et de Hong Kong.

\* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

## EN SAVOIR +

	Action R/A	Action I/A
<b>Société de gestion</b>	Natixis Investment Managers International	
<b>Gestionnaire financier par délégation</b>	Ostrum Asset Management	
<b>Nature juridique</b>	Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds	
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui	
<b>Nourricier</b>	Non	
<b>Durée de placement recommandée</b>	5 ans	
<b>Devise de référence</b>	Euro	
<b>Indice de référence</b>	<p>MSCI World All Countries DNR EUR (clôture)            Cet indice est représentatif de la performance des marchés d'actions mondiaux, y compris les marchés émergents. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International). Il est composé de près de 2 500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85 % de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds. Il est disponible sur <a href="http://www.msctibarra.com">www.msctibarra.com</a>.            L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.</p>	
<b>Classification SFDR</b>	Article 8	
<b>Proportion minimale :</b>		
- d'alignement à la taxonomie <sup>(1)</sup>	0%	
- d'investissements durables	0%	
<b>Date de création</b>	19 décembre 2013	
<b>Code ISIN</b>	LU0935231216	LU0935230671
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	
<b>Éligibilité</b>	Compte-titres ordinaire, Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
<b>Abonnement</b>	Oui	
<b>Souscription minimale initiale</b>	Néant	50 000 €
<b>Frais d'entrée<sup>(2)</sup> maximum</b>	4 % acquis au réseau distributeur	Néant
<b>Frais de sortie<sup>(2)</sup></b>	Néant	
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,90 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. <ul style="list-style-type: none"> <li>• dont rétrocession au réseau distributeur : 1,089 %</li> </ul>	0,80 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. <ul style="list-style-type: none"> <li>• dont rétrocession au réseau distributeur : 0,130 %</li> </ul>
<b>Coûts de transaction</b>	0,5 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
<b>Commission de performance</b>	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Un dix-millième d'action, cours inconnu	
<b>Valeur liquidative d'origine</b>	124,58 €	12 610,94 €
<b>Valorisation</b>	Quotidienne	
<b>Heure de centralisation</b>	13h30	
<b>Indicateur Synthétique de Risque<sup>(3)</sup></b>	1 2 <b>3</b> 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935231216/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935230671/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. **Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935231216/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0935230671/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

## MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : [www.natixis-im.com](http://www.natixis-im.com). Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

**Seeyond SRI Global MinVol** est un Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis AM Funds dont la société de gestion est Natixis Investment Managers International (déléguataire : Ostrum Asset Management).

**Ostrum Asset Management** – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP-18000014. RCS Paris 525 192 753 - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

**Natixis Investment Managers International** - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com).

**BPCE** - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.